

Fiche de données de sécurité
Conforme Règlement (CE) n° 2015/830

Version : 4
Date d'émission :
Date d'exécution : 24.07.2018
Remplace la FDS du : 17.07.2018

ULTRA BIO TENSIO FLOOR +

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation : ULTRA BIO TENSIO FLOOR +

Type de produit : Mélange

Code produit : 1311.4

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes:

- Nettoyant désinfectant

Usages déconseillés:

- Aucune information disponible.

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

GEH
Parc d'Activités des Cortots
12, rue des Cortots - 21121 FONTAINE LES DIJON - FRANCE
T 03 80 57 07 07
geh@geh.fr - www.geh.fr

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Corr. 1A	Corrosion cutanée - Catégorie 1A
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
Aquatic Acute 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Acute 1
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes des risques



Mentions de danger:

H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de données de sécurité
Conforme Règlement (CE) n° 2015/830

Version : 4
Date d'émission :
Date d'exécution : 24.07.2018
Remplace la FDS du : 17.07.2018

ULTRA BIO TENSIO FLOOR +

Conseils de prudence:

P264	Se laver le visage, les mains soigneusement après manipulation.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage, Masque de protection du visage .
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P391	Recueillir le produit répandu.
Phrases EUH	: Aucun

2.3 - Autres dangers

Substance PBT.	- Aucune information disponible.
matière vPvB.	- Aucune information disponible.
Autres dangers n'entraînant pas la classification	- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
hydroxyde de potassium, potasse caustique	n°CAS : 1310-58-3 Numéro d'identification UE : 019-002-00-8 N°CE : 215-181-3	> 2,5 - < 10	Acute Tox. 4 Oral - H302 Skin Corr. 1A - H314	Skin Corr. 1A - H314 : 5>=%<=100 Skin Corr. 1B - H314 : 2>=%<5 Skin Irrit. 2 - H315 : 0,5>=%<2 Eye Irrit. 2 - H319 : 0,5>=%<2
Amines, C12-14 -alkyldimethyl , N-Oxides	n°CAS : 308062-28-4 Numéro d'identification UE : N°CE :	> 2,5 - < 10	Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 2 - H411 Eye Dam. 1 - H318 Skin Irrit. 2 - H315	Non applicable
didecyldimethylammonium chlorure	n°CAS : 7173-51-5 Numéro d'identification UE : 612-131-00-6 N°CE : 230-525-2	> 2,5 - < 10	Acute Tox. 4 Dermal - H312 Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 2 - H411 Skin Corr. 1B - H314	Non applicable
tetrasodium ethylene diamine tetraacetate	n°CAS : 64-02-8 Numéro d'identification UE : 607-428-00-2 N°CE : 200-573-9	> 0 - < 2,5	Acute Tox. 4 Inhalation - H332 Acute Tox. 4 Oral - H302 Eye Dam. 1 - H318 STOT RE 2 - H373	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

ULTRA BIO TENSIO FLOOR +

4.1 - Description des premiers secours

<u>En cas d'inhalation</u>	- aucunes mesures particulières ne sont exigées. - Veiller à un apport d'air frais.
<u>Après contact avec la peau</u>	- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. - Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. - en cas de réactions cutanées, consulter un médecin.
<u>Après contact avec les yeux</u>	- En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.
<u>En cas d'ingestion</u>	- Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<u>Symptômes et effets - En cas d'inhalation</u>	- Aucune information disponible.
<u>Symptômes et effets - Après contact avec la peau</u>	- Aucune information disponible.
<u>Symptômes et effets - Après contact avec les yeux</u>	- Lésions oculaires graves/irritation oculaire
<u>Symptômes et effets - En cas d'ingestion</u>	- Aucune information disponible.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyen d'extinction

<u>Moyens d'extinction appropriés</u>	- ABC-poudre - Dioxyde de carbone (CO ₂) - Mousse - Poudre d'extinction
<u>Moyens d'extinction inappropriés</u>	- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<u>Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</u>	- Aucune information disponible.
<u>Produits de décomposition dangereux</u>	- Dioxyde de carbone (CO ₂) - Monoxyde de carbone

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<u>Pour les non-secouristes</u>	- Utiliser un équipement de protection personnel.
<u>Pour les secouristes</u>	- Aucune information disponible.

ULTRA BIO TENSIO FLOOR +

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
- Eviter la pénétration dans les canalisations d'eaux potables. Éviter le rejet dans l'environnement.
- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
- S'assurer que les déchets sont collectés et stockés en lieu sûr.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

<u>Méthodes et matériel de confinement</u>	- Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant une surveillance particulière.
<u>Méthodes et matériel de nettoyage</u>	- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). - Bien nettoyer les surfaces contaminées.
<u>Techniques inappropriées</u>	- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<u>Recommandation</u>	- Éviter de: Contact avec les yeux - Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec les yeux - Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec la peau
<u>Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale</u>	- Aucune information disponible.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
- Tenir à l'écart de: Aliments pour humains et animaux
- Utiliser uniquement des récipients autorisés pour le produit.
- Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.
- Ne pas mélanger avec d'autres produits nettoyants.
- Protéger contre: Gel
- Protéger contre: Radiations UV/rayonnement solaire
- Stocker dans un local tempéré

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

Projet 17025 - AXIS HYGIENET ALIM + 0.1% MIX 0014

VLE mg/m3 (FR)	2 mg/m3
----------------	---------

ULTRA BIO TENSIO FLOOR +**hydroxyde de potassium, potasse caustique (1310-58-3)**

VLE mg/m3 (FR) 2 mg/m3

8.2 - Contrôle de l'expositionContrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection oculaire appropriée: Lunettes avec protections sur les côtés

- Protection du corps appropriée: blouse de laboratoire

- Gants de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État	Liquide
Aspect	limpide
Couleur	jaune-brun
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	11,5 1% solution +/-0,5
Point de fusion	Aucune donnée disponible
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point éclair	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Densité	1,04 g/cm3 +/-0.020
Solubilité (Eau)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Ethanol)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Acétone)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Solvants organiques)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible

ULTRA BIO TENSIO FLOOR +

Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Aucune information disponible.

10.5 - Matières incompatibles

- Aucune information disponible.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Dioxyde de carbone
- Monoxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Non classé

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapeurs (rat)	Aucune donnée disponible

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Amines, C12-14 -alkyldimethyl , N-Oxides (308062-28-4)	
LD50 oral (rat)	1064 mg/kg
LD50 dermal (rat)	> 2000 mg/kg
hydroxyde de potassium, potasse caustique (1310-58-3)	
LD50 oral (rat)	273 mg/kg

ULTRA BIO TENSIO FLOOR +

tetrasodium ethylene diamine tetraacetate (64-02-8)	
LD50 oral (rat)	3030 mg/kg
LD50 dermal (rabbit)	> 5000 mg/kg
didecyldimethylammonium chloride (7173-51-5)	
LD50 oral (rat)	410 mg/kg
LD50 dermal (rat)	1250 mg/kg

<u>Corrosion cutanée/irritation cutanée</u>	- Corrosion cutanée - Catégorie 1A - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. - Corrosif.
<u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u>	- Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Risque de lésions oculaires graves. - Provoque une sévère irritation des yeux. - Corrosif.
<u>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</u>	- Non classé
<u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u>	- Non classé
<u>Cancerogénité</u>	- Non classé
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	- Non classé
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	- Non classé
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	- Non classé
<u>Danger par aspiration</u>	- Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

Amines, C12-14 –alkyldimethyl , N-Oxides (308062-28-4)	
EC50 48 hr crustacea	3,1 mg/l
LC50 96 hr fish	2,67 mg/l
ErC50 algae	0,143 mg/l
NOEC chronic fish	0,495 mg/l

ULTRA BIO TENSIO FLOOR +

NOEC chronic crustacea	0,96 mg/l
NOEC chronic algae	0,067 mg/l
hydroxyde de potassium, potasse caustique (1310-58-3)	
EC50 48 hr crustacea	270 mg/l
LC50 96 hr fish	85 mg/l
didecyldiméthylammonium chloride (7173-51-5)	
EC50 48 hr crustacea	0,03 mg/l
LC50 96 hr fish	0,5 mg/l
ErC50 algae	0,06 mg/l
NOEC chronic crustacea	0,021 mg/l

- Très toxique pour les organismes aquatiques.
- Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Aucune information disponible.
- Aucune information disponible.

12.6 - Autres effets nocifs

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 - Méthodes de traitement des déchets**

<u>Méthodes de traitement des déchets</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux. - Éviter une introduction dans l'environnement. - Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. - Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.
<u>Evacuation des eaux</u>	- Aucune information disponible.
<u>Précautions particulières à prendre</u>	- Les déchets à éliminer doivent faire l'objet d'une classification et d'un étiquetage.

ULTRA BIO TENSIO FLOOR +

- Ne pas mélanger à d'autres déchets.
- Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 - Numéro ONU**

Numéro ONU (ADR) : UN3266
Numéro ONU (RID) : UN3266

14.2 - Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition des Nations unies (ADR) : LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (hydroxyde de potassium, potasse caustique)
Nom d'expédition des Nations unies (RID) : LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (hydroxyde de potassium, potasse caustique)

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

ADR Classe(s) de danger pour le transport : 8
ADR Code de classification: C5
Pictogrammes



Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 8
Pictogrammes

**14.4 - Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage : II
Groupe d'emballage (RID) : II

14.5 - Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement : Oui.
Polluant marin : Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Acute 1

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ULTRA BIO TENSIO FLOOR +

ADR

ADR Code de classification:	: C5
ADR Dispositions particulières	: 274
ADR Quantité limitée (LQ)	: 1 L
Quantités exceptées ADR	: E2
Instructions d'emballage ADR	: P001 IBC02
Dispositions spéciales d'emballage ADR	:
Dispositions pour l'emballage en commun ADR	: MP15
Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac	: T11
Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac	: TP2 TP27
Code-citerne ADR	: L4BN
Dispositions spéciales citernes ADR	:
Véhicule pour le transport en citerne	: AT
ADR catégorie de transport	: 2
ADR code de restriction en tunnel	: E
Dispositions spéciales chargement, déchargement et manutention ADR	:
Dispositions spéciales - Colis	:
Dispositions spéciales - Vrac	:
Dispositions spéciales - Exploitation	:
ADR Danger n° (code Kemler)	: 80

RID

Dispositions particulières	: 274
Quantité limitée (LQ)	: 1L
Quantités exceptées	: E2

14.7 - Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH candidates Aucun

Substances Annex XIV Aucun

Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

- - Etiquetage des détergents CE 648/2004 et 907/2006 vendus au grand public:
- Agents de surface non ioniques : moins de 5%
- EDTA et sels : moins de 5%
- Désinfectant
- Parfum
- Citral [CAS: 5392-40-5]
- Limonene [CAS: 5989-27-5]
- - Règlement Biocide CE 528/2012:
- Dicycldiméthylammonium chloride; [CAS: 7173-51-5]; 37.6g/kg; TP2 - TP3 - TP4

ULTRA BIO TENSIO FLOOR +

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit - Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS:

Version	Date d'émission	Description des modifications
4	24/07/2018	§1; §3; §14
3	17/07/2018	§16
2	30/04/2018	§15
1	19/03/2018	

Abréviations et acronymes

- ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par voie de Navigation intérieure
- ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
- COV / VOC: Composé Organique Volatile / Volatil Organic Compound
- IATA: International Air Transport Association
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
- RID: Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail
- vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Sources de données:

- Règlement CE N° 648/2004 relatif aux détergents
- Règlement (CE) No 1272/2008 du Parlement Européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.
- Règlement CE N° 528/2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 4 Dermal	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 4
Acute Tox. 4 Inhalation	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 4
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Acute 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
H302	Nocif en cas d'ingestion
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Skin Corr. 1A	Corrosion cutanée - Catégorie 1A
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée - Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée - Catégorie 2

ULTRA BIO TENSIO FLOOR +

Transport Document Description ADR:

UN 3266, Liquide inorganique corrosif, basique, N.S.A (hydroxyde de potassium), 8, II, (E)

*** **

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

*** **

Adelya, Terre d'Hygiène